



Référence :

Date :

DOCUMENT CONCEPTUEL

REUNION INTER-AGENCES SUR LA COORDINATION ET L'HARMONISATION DES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

Addis-Abeba, Ethiopie, UNCC, 6-8 novembre 2006.

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Ces dernières années, un nombre impressionnant d'engagements concernant la lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme ont été pris aux niveaux régional, continental et mondial. Au *niveau mondial*, la réunion de l'Assemblée Générale des Nations Unies (UNGASS) sur le VIH/SIDA destinée à faire le bilan de la Déclaration d'Engagement de l'UNGASS 2001 sur le VIH/SIDA s'est tenue à New York, du 31 mai au 2 juin 2006.

Au *niveau continental*, la deuxième session de la Conférence des Ministres de la Santé de l'Union africaine (UA) a adopté, en octobre 2005, la Déclaration de Gaborone sur la « *Feuille de route pour l'Accès Universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et à l'appui* », suivie de l'Engagement de Brazzaville, en mars 2006, en faveur « *de l'intensification des interventions à une plus grande échelle visant l'accès universel à la prévention et au traitement du VIH et du SIDA, aux soins et à l'appui d'ici 2010* ». Les dirigeants africains, lors du Sommet spécial sur le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme qui s'est tenu à Abuja, au Nigeria, du 2 au 4 mai 2006, ont passé en revue les progrès de la mise en œuvre des Déclarations d'Abuja de 2000 et 2001 et des Plans d'action sur le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme.

En conséquence, ces dernières années, les *Communautés Economiques Régionales* (CER) ont intégré les questions sociales et sanitaires dans leurs programmes de développement et certaines de ces Communautés appliquent déjà les stratégies relatives au VIH/SIDA. La plupart des Appels et des Engagements continentaux portent notamment sur les rôles des CER dans l'intensification de la coopération transfrontalière, la coordination des efforts inter-pays, la mobilisation des ressources et la soumission de comptes-rendus.

Différents *mécanismes de suivi et de compte-rendu des engagements* pris à plusieurs niveaux ont été mis en place. Lors du Sommet d'Abuja en 2001, par exemple, huit Chefs d'Etats africains ont créé AIDS Watch Africa (AWA) dans le but de mener des efforts de plaidoyer pour la mobilisation de ressources et de *suivre les performances* de la riposte en Afrique. Un Plan-cadre d'action ainsi que des directives pour l'utilisation du mécanisme de suivi et de compte-rendu ont été élaborés dans le cadre d'Abuja. Mais ce mécanisme a été jugé plutôt lourd¹. Le suivi de « *l'Appel d'Abuja en faveur de l'accélération des interventions pour l'accès universel aux services de lutte contre le VIH et le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme en Afrique d'ici 2010* », lancé en 2006, se fera à travers un examen consultatif tous les deux ans sur l'état d'avancement du plan de mise en œuvre qui est en cours d'élaboration. Dans le cadre de l'Engagement de Brazzaville, le Comité du Parlement panafricain sur la santé, le travail et les affaires sociales est chargé d'assurer le plaidoyer, la supervision et le contrôle de la mise en œuvre de l'Engagement pour l'accès universel. Ce groupe travaillera dans le cadre de l'UA, en recourant aux mécanismes d'évaluation par les pairs de AWA et du NEPAD, entre autres. Dans le même cadre, il est demandé au

¹ Appel d'Abuja pour l'accès universel, 2006, p. 3

Système des Nations Unies et aux partenaires au développement, y compris la société civile, d'élaborer un cadre en vertu duquel ils doivent rendre compte.

La plupart des CER ont mis en place, pour leur part, leurs propres **stratégies et plans d'action régionaux sur le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme**, sans toutefois nécessairement indiquer comment rendre opérationnels les cadres et plans d'action nationaux et continentaux. Ces stratégies ne se réfèrent pas toujours de manière explicite aux tâches assignées aux CER par les engagements continentaux ni à leurs mécanismes de fonctionnement et de suivi et d'évaluation respectifs. Aucune coordination ni harmonisation avec d'autres cadres tels que le cadre stratégique AWA ou la stratégie du NEPAD en matière de santé, n'est assurée et le flou demeure souvent quant aux éléments qui auraient besoin d'être alignés sur quoi et comment. Par ailleurs, ni le niveau, ni la qualité des ressources humaines et financières mises à la disposition des CER ou requises par les CER ne sont généralement connus.

A de nombreuses occasions, notamment lors de la Consultation Continentale sur l'Intensification à une plus grande échelle des interventions visant à réaliser l'Accès Universel à la Prévention, aux Soins et Traitement du VIH/SIDA, organisée par l'UA, l'OMS et l'ONUSIDA en particulier, les obstacles ont été identifiés et les défis financiers et techniques ainsi que les contraintes en termes de capacités ont été analysés. Il s'agit maintenant, pour l'UA et les CER, de rendre opérationnelles les solutions proposées pour le *suivi de domaines spécifiques au niveau régional*, tels que le financement, les ressources humaines et la mise en place de systèmes de santé, les questions de produits de base et de droits humains et de genre. Pour ce faire, une approche de partenariat doit être développée, avec une définition claire des priorités, des rôles et responsabilités, du financement, de l'appui technique et des responsabilisations. En outre, pour souligner l'importance de la coopération régionale et inter-pays en matière de développement en Afrique, les débats de l'Assemblée de l'Union africaine, réunie à Banjul en juillet 2006, ont mis l'accent sur la coopération et l'intégration régionales. Les Nations Unies sont prêtes à apporter une contribution financière et technique à l'UA et aux CER pour permettre à ces organisations d'assurer leurs engagements continentaux. Cet appui des Nations Unies se fera conformément aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination de la lutte contre le SIDA entre les organismes multilatéraux et les Donateurs internationaux, et dans le cadre du programme de renforcement des capacités de l'UA, tel que recommandé dans la Résolution A/60/L.1 des Résultats du Sommet mondial 2005.

JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

C'est dans ce contexte qu'une retraite inter-agences sur la coordination et l'harmonisation des stratégies/politiques de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme est organisée.

Cette réunion a pour objectifs de :

- Faciliter la discussion entre l'UA et les CER pour parvenir à une compréhension commune des engagements, des progrès de mise en œuvre, des actions prioritaires, de la coordination et des rôles et responsabilités ainsi que des modalités de collaboration.
- Discuter et convenir des défis en matière de capacités et des besoins en termes d'appui financier et technique et se mettre d'accord sur le soutien harmonisé et coordonné des Nations Unies et des autres partenaires à l'UA et aux CER.
- Elaborer un projet de plan de mise en œuvre des priorités qui auront été identifiées.

Ainsi donc, l'UA et les CER rencontreront des partenaires choisis intervenant dans les domaines du VIH/SIDA, de la Tuberculose et du Paludisme, afin de parvenir à une compréhension commune des Engagements régionaux, continentaux et mondiaux et de mettre à niveau les informations des uns et des autres sur la manière dont ces Engagements ont été ou devraient être suivis. Pour ces trois maladies, l'accent sera mis sur le partage des informations concernant les différentes modalités de fonctionnement et les dispositifs de suivi mis en place par les différents acteurs.

Par conséquent, l'UA et les CER donneront des détails sur les lacunes, les défis et les contraintes en termes de capacités et de ressources et sur la manière dont ces questions peuvent être abordées dans le cadre d'une collaboration plus efficace.

Les discussions contribueront à clarifier les relations entre l'UA et les CER, permettant ainsi d'établir une répartition rationnelle du travail entre l'UA et les CER, sur la base de l'avantage comparé de chacune des

organisations. Les priorités et les modalités de collaboration entre l'UA et les CER devront être définies, notamment concernant les actions à mener, les responsabilités et le chronogramme, les modalités de communication et de partage des informations, la coordination et les prochaines étapes.

Concernant le VIH/SIDA, en particulier, les Nations Unies doivent aligner leur soutien sur les priorités et les modalités de l'UA/CER, de manière coordonnée, sur la base du Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique. Les modalités pratiques de la fourniture de cet appui technique et financier des Nations Unies doivent également être définies afin de veiller à ce que ce soutien soit de bonne qualité, et assuré en temps voulu et de manière efficiente.

Les conclusions des discussions susmentionnées se traduiront en plans de mise en œuvre plus solides, mieux harmonisés et mieux pourvus en ressources ; ces plans incluront des liens mieux coordonnés et plus efficaces dans les pays de chaque CER ainsi que des liens verticaux avec l'UA, dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme.

ORGANISATION DE LA REUNION

La réunion, prévue sur trois jours, se tiendra en Ethiopie du 6 au 8 novembre 2006, au Centre de conférence des Nations Unies (UNCC) à Addis-Abeba, en Ethiopie. La rencontre est organisée conjointement par l'UA et les Nations Unies. Le Secrétariat à l'organisation est composé de représentants de la Commission de l'Union africaine, de l'ECA, de l'OMS et de l'ONUSIDA. Les participants et les experts invités comprendront l'Union Africaine/NEPAD, la Commission de l'UA, la Banque Africaine de Développement, la Banque mondiale, les points focaux SIDA des CER, du PNUD, de l'UNICEF, du FNUAP et trois représentants d'organisations de la société civile opérant au niveau continental et intervenant exclusivement dans les domaines liés au VIH/SIDA, à la tuberculose et au paludisme..

DOCUMENTATION

Les délibérations se feront sur la base des engagements les plus récents apparaissant dans la liste de documents présentée ci-dessous aux niveaux sous-régional, continental et mondial. Le Comité d'organisation veillera à recruter des consultants en vue de synthétiser ces éléments dans le cadre de documents de référence clés. Il s'agira notamment d'une compilation, d'une revue et d'une analyse des principaux engagements/cadres continentaux africains ainsi que de la présentation des plans et progrès réalisés jusqu'à présent par chacune des CER, le cas échéant. Tout sera mis en œuvre pour permettre de réaliser cette synthèse avant la Retraite, afin de permettre aux participants de délibérer de manière plus éclairée et de renforcer les chances de parvenir à un consensus et d'arriver à surmonter les obstacles en matière de mise en œuvre :

- Résultats/conclusions du Sommet spécial de l'Union africaine sur le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, Abuja, (mai 2006)
- L'Engagement de Brazzaville en faveur « de l'intensification des interventions à une plus grande échelle visant l'accès universel à la prévention et au traitement du VIH et du SIDA, aux soins et à l'appui d'ici 2010 » (Consultation Continentale, Brazzaville (mars 2006))
- La Déclaration de Gaborone de l'UA concernant une « Feuille de route pour l'Accès Universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et à l'appui » (Conférence des ministres de la santé de l'UA, octobre 2006)
- La Déclaration par l'OMS de 2006 comme Année pour l'Accélération de la Prévention du VIH
- Les plans d'exécution des CER (comprenant notamment une brève actualisation des progrès pour chaque composante) ;
- Tuberculose : Les cadres stratégiques d'action sous-régionaux et continentaux et le résumé des principaux défis à la mise en œuvre
- Paludisme : Les cadres stratégiques d'action sous-régionaux et continentaux et le résumé des principaux défis à la mise en œuvre

Les documents de référence comprendront entre autres :

- Le Plan stratégique de l'UA sur le VIH/SIDA 2005-2007 et le Cadre stratégique de AIDS Watch Africa ;

- Le Cadre continental pour l'harmonisation des approches entre Etats membres et l'intégration des politiques sur les droits humains et les personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA en Afrique ;
- Le financement de la santé en Afrique ;
- Les éléments clés des « Trois Principes » de l'ONUSIDA (ONUSIDA) ;
- Les programmes du MAEP et du NEPAD relatifs au VIH/SIDA ;
- Les cadres et le plan d'action des CER ;
- La Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination de la lutte contre le SIDA entre les organismes multilatéraux et les Donateurs internationaux. juin 2005 (ONUSIDA) ;
- La Mécanisme ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique;
- Le Troisième Forum africain de développement : Définition des priorités pour l'intégration régionale (ECA) ;
- L'évaluation de l'intégration régionale en Afrique II – Rationalisation/simplification des Communautés économiques régionales (ECA/UA).

LANGUES DE TRAVAIL :

Interprétation simultanée en anglais et en français

Révisé le 25 octobre 2006 – 11h 00